

APRÈS MODIFICATION N°1

PLAN LOCAL D'URBANISME DE TILLE

EMPLACEMENTS RESERVES

Conformément aux articles L. 123-1 (8 e), L.123-9, R.123-18 (11-3 e),
R.123-32 du Code de l'urbanisme

No	VOCATION/ DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
ER 1	Création d'un espace sportif	Commune	1901m ²
ER2	Création d'un jardin public et liaison douce	Commune	12 961m ²
ER3	Création d'une liaison douce	Commune	146m ²
ER4	Réaménagement du carrefour	Conseil Général	6 177m ²
ER 5	Création et élargissement de la voie	Conseil Général	42 004 m ²
ERG	Mixité sociale	Commune	3 454m ²
ER 7	Création d'une liaison douce	Commune	96m ²
ER 8	SUPPRIMÉ À L'ISSUE DE LA MODIFICATION N°1		
ER 10	Salle polyvalente, équipements de loisirs et scolaires	Commune	30 861m ²
ER 11	Extension de l'aéroport	Syndicat mixte de l'aéroport Beauvais-Tillé	31903m ²

ER 12	Extension de l'aéroport	Syndicat mixte de l'aéroport Beauvais-Tillé	9 745m ²
ER 13	Centre des congrès et des expositions	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	65 000 m ²